

ÉDITION 2023

Saint Victor la Coste

BULLETIN
MUNICIPAL





RENSEIGNEMENTS *pratiques*

Mairie	04 66 50 02 17
Ecole Primaire	04 66 50 05 52
Crèche « Les Lutins du Claux »	04 66 99 35 79
Centre de loisirs « Les cigales »	04 66 50 93 64
Agence postale	04 66 82 39 12

SERVICES *de santé*

INFIRMIÈRES

Hélène Charmasson	06 19 71 18 73
Mireille Fogelgesang	04 66 50 32 70
Nathalie Yosbergue	04 66 50 05 07

KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Claude Caron	06 58 47 43 16
Sophie Garcia	06 58 47 43 16
Sophie Poirier	06 58 47 43 16

MÉDECIN

Roland Gourdon	04 66 50 27 07
----------------------	----------------

ORTHOPHONISTE

Célia Carrasco	06 98 69 47 51
----------------------	----------------

PHARMACIE

Stéphanie Couderc	04 66 50 12 15
-------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE

Anne Charret	06 15 36 44 50
--------------------	----------------

SERVICES *extérieurs*

Assistante sociale du Conseil Départemental	04 66 82 64 30
Centre des Impôts Bagnols-sur-Cèze	04 66 90 53 53
Conseil Départemental	04 66 76 76 76
C.P.A.M	39 60
Gendarmerie de Laudun	04 66 33 24 26
La Poste de Laudun	04 66 79 35 01
Préfecture du Gard	04 66 36 43 90
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

ÉTAT *civil*

NAISSANCES

09/03/2022	BERKANE Hanna
18/05/2022	DEBUYSER Léo
31/05/2022	BRIEYSSE Gabriel
26/06/2022	VIALA Victoire
16/09/2022	SIMONNEAU Margaux
28/10/2022	FABROL Jules

MARIAGES

12/03/2022	LUPION Kévin & ARBO Océanie
16/04/2022	LALAGÜE Vincent & DUBOIS-OLIVIER Charline
16/04/2022	ANCELOT Cécile & MOREL François
30/04/2022	LORIOU Alan & MARTIN Sandrine
07/05/2022	RODRIGUES Marco & CAILLARD Claire
04/06/2022	MAUCLAIR Geoffrey & CAGLAR Sibel
25/06/2022	LLORENS Cyril & KOLLER Isabelle
25/06/2022	DEVESA Pascal & RICCI Christelle
16/07/2022	RINAUDO Mathieu & UBEDA Cloé
06/08/2022	CHAVE Tony & FOULON Roxane
17/09/2022	TUDELA Charlotte & CHABAUD Sylvain
15/10/2022	VIGNAL Joris & SAUZE Morgane
19/11/2022	ROUARD Maurice & STEVENS Hélène

DÉCÈS

Le 17.02.2022	MORATO Valérie (Transcription)
Le 20.02.2022	TRINQUIER Myriam
Le 21.02.2022	DAKHLI Hafnaoui (Transcription)
Le 04.03.2022	CELETTE Veuve CLÉMENT Jeannine (Transcription)
Le 04.04.2022	MARTINET Michelle (Transcription)
Le 11.05.2022	CHANCEL Joël (Transcription)
Le 16.05.2022	CHARMASSON Roland
Le 18.05.2022	COLLOCA Veuve DE MARIA Anna
Le 05.06.2022	URBANN Henri
Le 15.06.2022	FAURE Fabrice
Le 12.08.2022	KHERRIBECHE Ali
Le 17.09.2022	PASQUAL Dominique
Le 21.10.2022	MARIE-SAINTE Epouse GILLARDIN Véronique
Le 31.12.2022	OLIVER Patricia (Transcription)

Nous vous faisons part du décès de

Le 12.04.2022	DELEUZE Veuve ODE Anna
Le 11.07.2022	BLANCH Veuve LEYMONIE Jany



LE MOT du Maire

Chères Saint Victoraines, Chers Saint Victorains,

En ce début d'année 2023, je suis très heureuse de vous présenter notre bulletin municipal, rétrospective de cette année tout juste terminée.

Ce bulletin est un document important de la vie de notre commune. Il met en avant une grande partie du travail des élus au travers des commissions municipales, des agents de la commune, du monde associatif et de la vie locale.

Depuis le 26 Mai 2020, date de notre prise de fonction, nous sommes au travail.

Le choix des projets a été guidé, certes, par notre programme de campagne, mais aussi et surtout par les recherches de financement qui peuvent les accompagner.

Viennent se mêler à la prise de décision, les préoccupations du moment liées aux différents contextes (sanitaire, économique et écologique) qui peuvent modifier la hiérarchie des dossiers, ainsi que les urgences.

Et puis, il y a l'arbitre, celui qui ouvre ou non le champ des possibles : le budget.

Je me permettrai de rappeler que seules des finances saines et une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement nous permettent de dégager des excédents pour investir.

L'anticipation et la volonté de réduire nos frais de fonctionnement nous ont permis d'engager dès 2021 un large programme de rénovation énergétique aidé et soutenu par les subventions de nos partenaires : l'Etat, le département et l'Agglomération du Gard Rhodanien.

De cette façon, nous avons, fin 2022, clôturé le programme de rénovation énergétique des six logements communaux que nous avons engagé avant la crise énergétique que nous connaissons aujourd'hui.

Ce programme a vu la réfection de deux toitures, l'équipement des logements en double vitrage et le changement des chauffages énergivores par des pompes à chaleur. Ces travaux ont représenté un investissement de 89 000 € HT subventionné à hauteur de 50%.

L'équipement en éclairage LED des cours de tennis et de la salle René Mathieu complètera ce programme 2021. Montant des travaux : 26 000 € HT subventionnés à hauteur de 30%.

Une étude d'opportunité concernant le changement du mode de chauffage des bâtiments scolaires est en cours, ainsi qu'un diagnostic d'autres constructions.

Ce vaste programme se poursuivra au cours du premier semestre 2023, par l'équipement en LED programmé avec une baisse d'intensité de la totalité des éclairages publics de la commune.

Le contexte de crises géopolitique, énergétique et climatique nous oblige à prendre des décisions plus efficaces pour notre commune tant sur le plan financier qu'écologique.

La sobriété énergétique était une de nos préoccupations. Elle est aujourd'hui prioritaire, et un plan communal d'économies au sens large a été mis en place.

La première mesure a été prise début octobre avec l'extinction de l'éclairage public de 23H à 6H30. Cette décision nous a permis de réduire notre consommation électrique dédiée à l'éclairage.

Dans le même temps, une étude sur la consommation de l'eau des différents bâtiments de la commune a été faite. C'est là encore un poste de dépenses important de notre budget, qui nécessite une étude fine.

Mais au-delà des dépenses, la situation critique et difficile des restrictions successives que nous connaissons maintenant depuis plusieurs étés doit nous faire réfléchir. Le manque d'eau au robinet est une réalité qui touche certains villages gardois pas très éloignés du nôtre.

La prise de conscience est urgente. La préservation de la ressource en eau est un sujet majeur et le résultat de cette étude nous permettra d'optimiser nos consommations.

En ce qui concerne les projets, celui de la construction d'une nouvelle bibliothèque n'a pas été retenu, car trop onéreux. Mais notre souhait d'offrir à ce lieu culturel un espace plus vaste et plus adapté à son public a pu être possible en équipant une salle municipale déjà existante. Votre bibliothèque se trouve donc aujourd'hui dans la salle de l'ancienne poste.

En ce qui concerne la sécurité, le programme des caméras de vidéosurveillance est en cours d'installation ainsi que la mise en service des premières caméras. Notre commune sera équipée de 9 caméras qui seront disposées aux entrées et sorties de notre village, sur le centre bourg, Mairie et commerces, ainsi que sur les lieux stratégiques comme le secteur de l'école, l'esplanade de la salle René Mathieu et le City Stade. Un dispositif de lecture de plaques équipera un grand nombre d'entre elles.

Nous travaillons également à l'embellissement de notre village en poursuivant les travaux d'enfouissement de réseaux basse tension, télécom et éclairage public. Les prochains travaux 2023 concerneront les quartiers de Palus, ainsi que le poste Clairette sur la route de Saint-Paul-les-Fonts.

En 2023, nous poursuivrons le travail et la concrétisation des deux gros sujets qui nous occupent : les travaux de la RD101 et l'agrandissement du réfectoire ainsi que des dortoirs de la maternelle.

Le projet d'aménagement de la RD 101 est un programme complet qui verra la réfection de la voirie, la création d'un cheminement piéton, l'enfouissement des réseaux, et la sécurisation routière de la voie. Ces travaux se feront en co-maitrise d'ouvrage avec le département et bénéficieront d'une réfection des réseaux d'eau et d'assainissement par l'agglomération du Gard Rhodanien qui en a la compétence. Nous avons pris du retard sur ce dossier. En cause les dernières modifications de la Loi sur l'Eau.

L'agrandissement du réfectoire et des dortoirs de l'école maternelle est également lancé. Une extension de 40 places assises est prévue pour le réfectoire ainsi que dix couchages supplémentaires dans chacun des dortoirs de la maternelle.

Des travaux d'aménagement de la garderie sont également à l'étude afin de rendre le lieu plus accueillant, de créer des espaces plus ludiques et d'optimiser l'espace existant.

Nous avons également souhaité agir sur l'axe culturel, en vous proposant, pour la première année, en 2022 : le St Vict Scène, premier théâtre ambulant que nous retrouverons en Mai, « Les Nuits de la lecture », « le Printemps des poètes » ouverts à tous, des expositions avec des artistes locaux mais pas que, ainsi que des conférences sur l'histoire de notre village.

La désertification médicale est un sujet qui touche aujourd'hui notre village, nous sommes tous en recherche active pour pallier ce manque aussi vite que possible. À cet effet nous allons aménager l'ancienne bibliothèque afin de faciliter l'installation d'un praticien ou un dispositif médical.

2023 s'ouvre à nous et je vous souhaite le meilleur pour vous et vos familles.

Bonne lecture !

Madame Véronique HERBÉ
Votre Maire



Les élus

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Véronique HERBÉ
Maire de Saint-Victor-la-Coste

Georges DANIEL - 1^{er} Adjoint
Pouvoirs du Maire en l'absence de celui-ci
Gestion du personnel communal
Affaires sociales
Affaires scolaires
Cimetière

Nathalie BESSON - 2^{ème} Adjointe
Gestion des plannings du personnel communal
Bons de commande fournitures et cantine
Jeunesse - vie associative - sports
Sécurité et risques majeurs
Bibliothèque

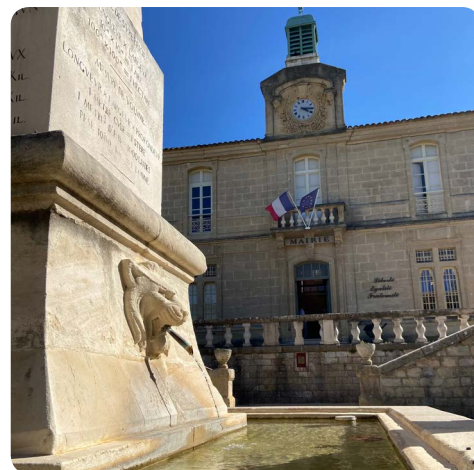
Jean PASSERIEUX - 3^{ème} Adjoint
Administration générale et finances locales
Gestion et entretien des bâtiments et installations communales
Gestion des immeubles locatifs
Information et communication
Politique en faveur des personnes handicapées

Joëlle COLLOCA - 4^{ème} Adjointe
Fêtes et cérémonies municipales
Culture, loisirs, associations (bulletin de rentrée)
Patrimoine et tourisme
Internet - Espaces numériques

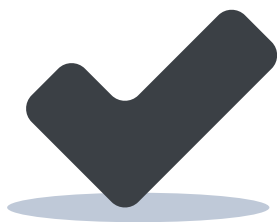
Vincent PELAQUIÉ - 5^{ème} Adjoint
Hydraulique agricole - Agriculture
Urbanisme - PLU - Cadastre
Forêt - coupes - Affouagères
Environnement durable
Propreté urbaine
Réseaux secs et humides
Aménagement du village

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jacqueline LINDER
Jean-Louis COGAN
Antoine DE VITA
Françoise POCK
Sylvie DUCLOS
Stéphane SOLER
Hélène BARATHIEU



Sandrine BERNARD
Jean-Philippe AUBERT
Jean ALBE
Guillaume JOUVE
Christelle POSTEL
Hervé PETITOT



LES PRINCIPALES réalisations 2022

ÉCOLE RAOUL LAURENT



Peinture du grand portail, du portillon d'entrée et de la rampe

En Régie

Pose de rideaux dans la classe de CP

Société : Euroflex 2763 € TTC

Réhabilitation de la classe rouge de maternelle pour

l'ouverture d'une classe PS/GS, peinture achat tables et chaises

En Régie

Matériels : Manutan 1232 € TTC

Remplacement des luminaires aux toilettes du primaire et de la maternelle

En Régie



Peinture plafond du bureau de la directrice

En Régie

Reconstruction du mur sud de l'école

Association Passe Muraille

Fournitures : Rubis 2157 € TTC

Installation d'un deuxième interphone

En Régie



Pose de clapissette dans la cour de l'école

En régie

Passage des classes en éclairage led

En régie : 3700 € TTC

VOIRIE - SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ

Réfection rue du réservoir et rue de la Roquette

Société : Carminati 81060€ TTC

Création d'un passage piéton Rue de la Vierge

Peinture des signalétiques au sol

En régie

Enfouissement à Palus et poste Clairette Route de St Paul les Fonts

30877€ sur un programme de 205052 TTC

Goudron Rue de la Clastre, Boulanne, Font Crotade

Société : Carminati 3000€ TTC





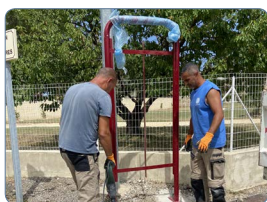
**Réfection et nettoyage des
abribus Route d'Avignon,
Rues Anastay et Georges
Brassens**
En Régie
Débroussaillage et élagage

des arbres à la table d'orientation

En Régie

**Pose d'un panneau de stationnement interdit Rue
Gérard Philippe**

En Régie



**Pose d'un nouveau
panneau signalétique
Rue des Cadinières**

En Régie



**Coupe d'arbres morts
terrain des Oliviers et Rues
de la Pinède de la Roquette**

En Régie



**Enlèvement de débris et
encombrants**

En Régie

CITY PARC



**Installation de deux tables
de pique-nique et d'un
banc, pose de lasure**

En Régie

Société : Rubis 1000 € TTC et
Technipro 726 €

Remplacement des toboggans et jeux école

Société : Technipro 2502 € TTC

Réfection du filet sur terrain de basket

En Régie



**Pose d'un surpresseur pour
l'arrosage du city parc et
fabrication de l'abri**

En Régie

Société : Nathéo pompe
1695 € TTC

CIMETIÈRE



**Création d'une signalétique
des allées du cimetière.**

En Régie

**Pose de clapissette dans le
cimetière N°3**

En Régie



SALLE RENÉ MATHIEU

Fabrication et pose d'un local poubelle

Société : Sud Fabrication Métallurgie 4200 € TTC

Local poubelle cantine : Sud Fabrication Métallurgie
5063€ TTC

Grilles fenêtres école primaire : Sud Fabrication
Métallurgie 6318 € TTC

Remplacement de cinq fenêtres

Société : Maestroni 22129 € TTC



**Remplacement du rideau
métallique hall d'entrée**

Société : Maestroni 2102 € TTC

**Remplacement de la
verrière**

Société : Legoff 6924 € TTC

**Pose de plexis sur les sky
dômes et sécurisation avec
des filets de protection**

Société : Régie,
Rubis 581 € TTC



MATÉRIELS ET VÉHICULES

Achat d'un véhicule Goupil électrique

Société : Goupil Industrie 36971 € TTC

Débroussailleuse électrique Société :

Michel Motoculture 827 € TTC

Désherbeuse société : Michel Motoculture 3744 € TTC





DIVERS



Remplacement portail service technique

Société : Maestroni
5372€ TTC

Éclairage de l'horloge de la Tour de l'Oume

Société : Inéo 2382 € TTC

Achat d'une banderole pour les expositions

Société : Déco Logo 189,60 € TTC



Réparation du terrain de boules

En Régie

Réfection et rejointage des pierres du mur place Baron Le Roy

Association Passe Muraille
Fournitures Société :
Rubis matériaux
1266,23 € TTC

Installation d'une borne de recharge électrique place du Grand Jardin

Société : Smeg Révéo
1227,12 à la charge de la commune

Préparation et pose de la dalle

En Régie

Entretien des horloges de la commune

Société : Bodet

Pose de panneaux « commune branchée » et « extinction de l'éclairage public la nuit »

En régie, Société : Signaux Girod 1106 € TTC



Création d'un coin lecture au square Héraud

Société : Win Ovatio
4273 € TTC

LOGEMENTS

Rénovation des fenêtres et pose de climatiseurs dans les appartements communaux.

Rénovation énergétique (menuiserie, toiture, isolation, chauffage...)

Société : Legoff 13339 € TTC , Art et Pac 28616€ TTC,
Chiaramonte :14001€ TTC,
Subventions DETR / DSIL 50 %



INFORMATIQUE

Achat d'un nouveau logiciel d'exploitation

(gestion administrative et comptable, formation des agents)

Société : Berger Levreault 9000 € TTC
Culture



Aménagement de la nouvelle bibliothèque à l'ancienne poste

Société : PCA
28740€ TTC

Logiciel informatique
Société : Décalog
1920€ TTC

ÇA S'EST PASSÉ À ST-VICTOR-LA-COSTE



Apéritif du personnel



Inauguration complexe tennistique Serge FORT



Printemps des poètes



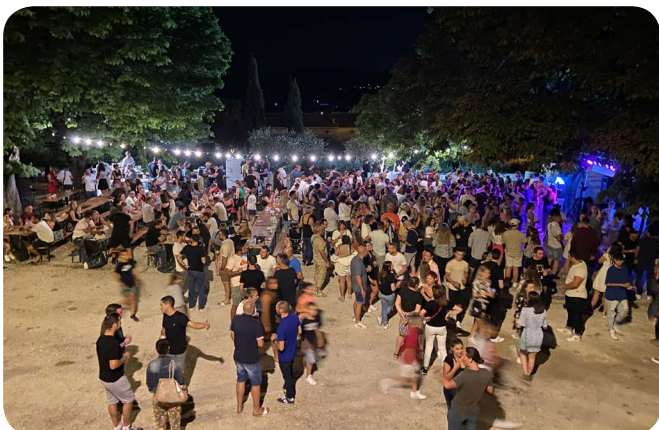
Pique-nique Provence Occitane



Inauguration du château d'eau



Remise cadeaux aux élèves



Feu de la St jean



Forum des associations



LES FINANCES communales 2022

Le bilan financier reprend l'ensemble des opérations financières réalisées en fonctionnement et en investissement par la commune durant l'exercice 2022. Le bilan est exprimé en euros.

GLOSSAIRE DE QUELQUES TERMES UTILISÉS

Accessibilité : bâtiments nécessitant des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Dotations de l'état : recettes provenant de l'état, du département... forfaitaires ou au titre de la solidarité rurale, de la compensation de la taxe d'habitation, professionnelle, de la décentralisation...

Enfouissement : mise sous terre des lignes électriques et téléphoniques.

Fonctionnement : regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de notre collectivité.

Immobilisations incorporelles : frais d'études, de recherches, documents d'urbanisme...

Immobilisations corporelles : acquisitions foncières, aménagements des constructions, réseaux de voirie et d'électrification, matériels et outillage...

Immobilisations en cours : projets d'acquisitions, de constructions, d'aménagements non encore achevés.

Impôts et taxes : taxes foncières, d'habitation, pylônes, taxe sur la consommation d'électricité, droits notariés, fonds national de garantie...

Investissements : regroupent toutes les dépenses et les recettes concernant les projets d'investissements futurs ou en cours.

Produits et services : recettes provenant de produits tels que concessions cimetières, droits de chasse, redevances funéraires, services périscolaires, loyers logements, locations salles ...

Remboursement de TVA (FCTVA) : remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés au cours d'exercices antérieurs.

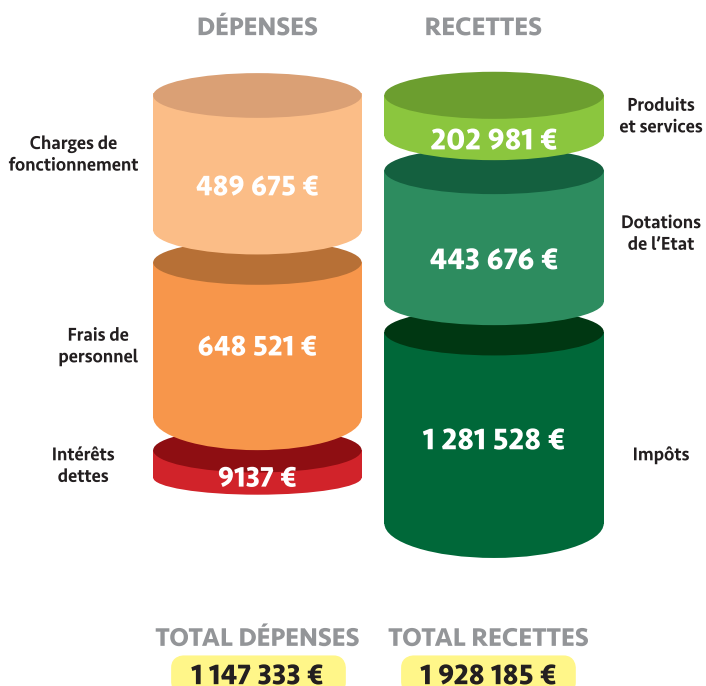
Résultats de fonctionnement : fonds destinés aux investissements de la commune.

Subventions : aides financières de l'état, du département et de la région pour accompagner la réalisation de projets communaux.

Taxe d'aménagement : générée par des opérations ayant fait notamment l'objet d'un permis de construire, d'aménager, d'une déclaration de travaux...

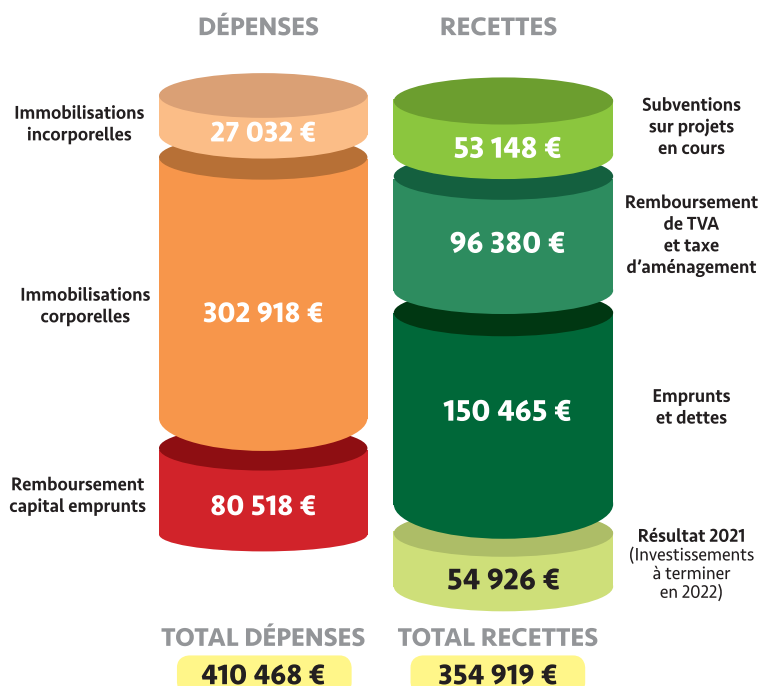
Trésorerie disponible : Trésorerie restant à la disposition de la commune après la clôture des comptes des années précédentes.

FONCTIONNEMENT (EN EUROS)



RÉSULTAT 2022 : 780 852 €

INVESTISSEMENT (EN EUROS)



RÉSULTAT 2022 : - 55 549 €

TRÉSORERIE

Trésorerie disponible = 2 431 000 € (report des années antérieures)

Résultat fonctionnement 2022 = 780 852 €

Résultat d'investissement 2022 = - 55 549 €

N.B: sous réserve des écritures résiduelles à comptabiliser



LES FINANCES *communales*

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023

VOIRIES

Entrée Est (RD 101).
Rues de la Clastre
et Font Crotade.
Impasse Font Hiau.
Rue de la Combe.
Parking terrain des Amandiers.

RÉPARATIONS, CONSTRUCTIONS ET AMÉLIORATIONS

Agrandissement de la cantine et
des dortoirs du groupe scolaire.
Programme de restauration
à l'Ermitage de Mayran
et statue Mayran.
Mise en place d'un forage
au stade.
Restauration
des lavoirs de Cannes.
Amélioration des équipements
sportifs et de loisirs.
Aménagement
de l'ancienne bibliothèque
afin de pouvoir accueillir
une profession de santé.

ACCESSIBILITÉ

Salle René Mathieu, école,
chapelle de Mayran.
Mise en sécurité de l'ascenseur
extérieur de l'école.

SÉCURITÉ

Vidéo-surveillance pour une
sécurisation des accès
et des points stratégiques.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Isolation, éclairage et
chauffage de l'école, isolation
de la mairie.
Panneaux photovoltaïques
des ateliers municipaux.

ECLAIRAGE PUBLIC, ENFOUISSEMENTS

Programme complet de
rénovation de l'éclairage public.
Enfouissement et renforcement
de lignes et réseaux.
Câblage de la fibre.

PETITS MATÉRIELS

Equipement école.
Matériels techniques.
Mobilier bibliothèque.
Borne tactile d'information
municipale.

LA VIE communale



LES NUITS DE LA LECTURE

Le samedi 5 mars 2022, la municipalité a participé aux « Nuits de la lecture » organisées par le Ministère de la Culture ; l'occasion pour tous de s'évader avec un livre entre les mains.

Les élèves de l'école Raoul Laurent et quelques villageois se sont inspirés du vers : « Aimons toujours, Aimons encore » de Victor HUGO.

Dans une ambiance confortable et douillette, la salle de l'ancienne poste s'est parée des plus beaux dessins et textes des participants de tous âges. En milieu d'après-midi, Hélène (l'atelier des histoires filantes) a animé un atelier d'écriture rempli de curiosités et d'échanges. Pour poursuivre ce thème, Mmes Karine FABRE et Élisabeth BASTAROLI ont prêté leur voix à des textes de Victor HUGO qui ont enchanté le public.

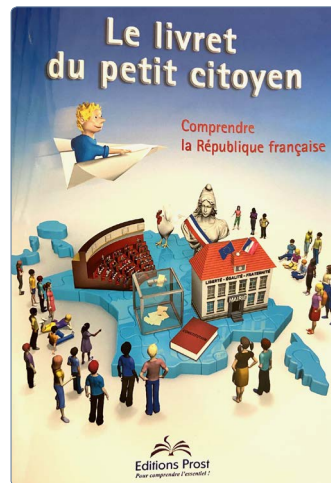
L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par la municipalité. Chaque participant a reçu un marque page en souvenir de cette manifestation.



RÉALISATION D'UN LIVRET D'ACCUEIL

La commission EPCdV (environnement patrimoine cadre de vie) a travaillé sur le projet d'un livret de présentation du village, en partenariat avec l'atelier numérique de l'association Passe Muraille, qui accompagne des hommes et des femmes vers un retour à l'emploi et qui en a réalisé la mise en page et l'impression. Ce petit livre est une véritable carte de visite du village. Il retrace l'histoire de la cité, recense les monuments historiques des environs. C'est un condensé d'informations utiles pour les nouveaux arrivants.

Le jeudi 5 mai 2022, Mme le Maire, Véronique HERBÉ et les élus ont reçu l'association Passe Muraille autour d'un verre de bienvenue pour la remise du livret d'accueil. Elle a remercié et félicité les équipes pour l'édition de cette belle brochure.



Une visite instructive sur l'organisation de la vie municipale.

VISITE DE LA MAIRIE

Le mardi 17 mai, Mme le Maire a reçu les élèves de la classe de CM2 accompagnés de leur enseignante Mme Karine FABRE. Ils ont pu visiter l'accueil de la Mairie, la salle des mariages, la salle du conseil, le bureau du maire et des adjoints, ainsi que les archives. Chaque enfant s'est vu offrir le livret du petit citoyen (comprendre la République française). Une

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE MANIFESTATION

Le vendredi 20 mai, Mme le Maire et les élus ont inauguré le festival « SaintVict'Scène » en partageant un apéritif convivial avec les administrés.

La municipalité a souhaité organiser ce festival pour faciliter l'accès à la culture théâtrale dans notre village. La rencontre avec Magali et Noham LEFEBVRE, entrepreneurs en organisations événementielles installés sur le village, a permis de réaliser une belle programmation de différents spectacles pour les grands et les petits durant tout le week-end. Le camion « Le Vagabond » a accueilli de nombreux curieux et a fait sensation. En effet il est rare d'assister à une pièce de théâtre dans un camion avec tout le confort d'une véritable salle de spectacle.

L'ambiance guinguette était au rendez-vous grâce aux différents Food-trucks qui ont régalé les participants. La municipalité souhaite rendre ce festival pérenne. Nous vous donnons rendez-vous en mai.



CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LA COMMISSION EPCDV



Le jeudi 24 juin, sur le site de Saint-Martin, une présentation de Saint-Victor-la-Coste, « Les clés de son histoire par la géographie », a été animée par M Régis LAURENT (docteur en géographie). Le conférencier, passionné par le sujet, a présenté avec son

érudition toujours agréable et teintée d'humour, l'organisation de la construction du village au fil des siècles au pied de l'enceinte féodale.



Le jeudi 15 septembre 2022, M. Elie PELAQUIER (directeur de recherche honoraire au CNRS), natif de Saint-Victor-la-Coste, connaissant bien le village, nous a présenté une conférence sur l'histoire de la commune

sous le titre « 800 ans de vie d'une communauté rurale ». M. PELAQUIER a donné une image sur la progression de l'espace villageois de St Victor sous tous ses aspects : les bois, la terre, les maisons et les débats qui ont opposé dans ces longues périodes les habitants et seigneurs du lieu, ainsi que l'implication des familles dirigeantes dans la vie du village. Soixante-dix participants à cette conférence ont été captivés par les explications et, à en croire les nombreuses questions posées, nos habitants sont loin d'être insensibles à nos racines.

Le sujet étant vaste, M. PELAQUIER s'est proposé de prolonger son intervention lors d'une prochaine conférence.

BORNE DE RECHARGE

La commune s'est engagée en faveur de la transition énergétique en installant une borne de recharge pour les véhicules électriques. Elle est située au cœur du village, place du Grand Jardin. Un nouveau service souhaité par la commune qui y voit aussi un bon moyen d'attirer davantage de visiteurs.

Pour continuer dans cette même optique, le service technique a été équipé d'un nouveau véhicule électrique (GOU-PIL) pour remplacer le précédent qui a été revendu.



EXPOSITIONS

Ils vous ont dévoilé leurs talents lors de 3 expositions :

- **Du 12 au 13 mars** peintures de Sylvette Dauchet et photos de Yves Souchon.
- **Du 14 au 16 mai** peintures de Sylvestre Guené et sculptures de Clüd
- **Du 8 au 10 octobre** peintures de Stéphanie Goggia et Julien Serrano et sculptures de Marc Lombardo

LES STAGIAIRES



Mathias



Laura et Maeva

Afin de répondre aux nombreuses demandes de stages, la Mairie a validé sept stages émanant d'écoles ou d'organismes de formation les plus divers. Sept stagiaires se sont succédés tout au long de l'année.

Nathalie POISSON, de pôle emploi a effectué un stage à l'école du 28 mars au 1^{er} avril 2022, dans le cadre d'un projet professionnel.

Mélanie FAURE VEDEL, de la MFR école de Castillon, stage à l'école du 14 mars au 11 juin 2022 et du 19 septembre au 10 décembre 2022.

Mathias SCHICK, dans un programme ERASMUS, venait d'un lycée en Allemagne. Il a effectué son stage avec les agents communaux du 4 avril au 14 avril 2022.

Cassandra MARTIN, école Sainte-Marie de Bagnols sur Cèze, stage à l'école du 30 mai au 24 juin 2022.

Roxanne CHALAYER, école Sainte-Marie de Bagnols sur Cèze, stage de 2^{ème} année du 6 juin au 24 juin 2022.

Chloé MAGUIEZ-GIRAUD, école Sainte-Marie, stage à l'école du 7 juin au 24 juin 2022.

Tess LACOMBE, 2^{ème} année école MFR, stage à l'école du 19 septembre au 10 décembre 2022.

Moina SAID MOHAMMED, en reconversion CAP au GRETA, à l'école du 08 novembre 2021 au 02 décembre 2022.

Laura ARNOUX, renouvellement contrat PEC 2^{ème} année.

MAGIE ALSH



La compagnie KIVRILLE (Patrick ville) a présenté son spectacle de magie aux enfants de l'ALSH « les Cigales », le vendredi 2 septembre 2022 à la salle René Mathieu.

Après l'appel des enfants, le clown Félicien est arrivé sur scène et a présenté ses tours de magie. Tout ce public a été conquis.

LYAM AZOUGAH-GRINE, 9 ANS, UN SACRÉ COUP DE PIED !



Lyam a toujours aimé taper dans le ballon. Tout petit, il joue au football avec son grand frère, Farel, et ses copains. Inscrit au FC Canabier à l'âge de cinq ans, il progresse sous les conseils et encouragements de ses entraîneurs et de sa famille. Il devient attaquant comme son frère, avant-centre.

Match après match, sa technique s'améliore et son rêve de rejoindre l'équipe de Nîmes Olympique grandit. Un rêve qui se concrétise

quand il est rappelé après avoir passé des journées détections. Depuis la mi-août, Lyam porte en effet le maillot n°9 de l'équipe U10 du club nîmois. La sélection était rude puisque seulement 5 enfants sur 35 ont été choisis.

Entre le travail scolaire du CM1 qu'il ne doit négliger en aucun cas, les deux entraînements hebdomadaires et les matchs le week-end, son emploi du temps est très rempli. Mais Lyam est tellement heureux de faire partie de ce club qu'il se plie volontiers à tous ces impératifs. Grand pour son âge, Lyam fait également preuve de maturité et a parfaitement intégré que le sport est aussi une école de respect et de rigueur. Il se plie à la discipline et arbore en souriant son polo au logo avec arène et crocodile.

Son joueur préféré ? Le buteur Cristiano Ronaldo, bien sûr. Malgré son jeune âge, Lyam a déjà de solides aptitudes. Sans doute que sa technique a su convaincre des dirigeants de Nîmes Olympique. Souhaitons-lui le même parcours que son joueur préféré. La jeune Sandie Toletti qui a débuté au club de Cavillargues et joue maintenant au Réal Madrid lui a dédié l'un de ses ballons. Souhaitons qu'il continue longtemps à lui porter chance.

A SAINT-VICTOR-LA-COSTE UN CCAS DYNAMIQUE ...

- Le 15 mai : proposition d'un repas suivi d'une animation cabaret pour les séniors.
- Les 15, 22, 29 juin et 6 juillet : des ateliers nutrition avec l'association ARCOPRED ont été proposés.
- Deux après-midi cinéma suivis d'un goûter en avril et septembre.



- Le 26 octobre : dans le cadre de la semaine bleue, une sortie en Ardèche, avec visite et repas, a été organisée.
- Le 18 décembre : Noël a été fêté avant l'heure, pour nos séniors, par un repas égayé d'une animation musicale. Et ...

- Aide aux déplacés Ukrainiens avec, entre autre, l'organisation d'un concert par une chorale.
- Avec l'association Groupement Solidarité santé, une aide au choix d'une mutuelle personnalisée a été mise en place.
- Organisation pour l'UNAPEI 30 de distribution de brioches.
- Engagement actif de tous les membres du CCAS pour accompagner les plus fragiles lors du plan « vagues de chaleur ».
- Accompagnement personnalisé de personnes rencontrant des difficultés.

COLORE TON TÉLÉTHON

Les 3 et 4 décembre, les associations, le CCAS, la Mairie, les bénévoles ont proposé plusieurs activités pour animer au mieux cette manifestation.

Dès 11h : Musique à Domis'il a proposé une audition des élèves dans la salle « René Mathieu ».

Suivie par le traditionnel LOTO à 14h qui, comme chaque année a été un succès.



A 17h, les enfants de l'école ont pu participer au relais des fleurs, suivi de la ronde des lampions. Celle-ci a dû s'adapter compte tenu de la météo, mais un tour de la salle a fait son bel effet.

La démonstration de Zumba-Kangoo jump-et flash mob a attiré un public enthousiaste.

Tout au long de la journée, la buvette, les crêpes, les croque monsieur, les macarons, autres pâtisseries et douceurs ont été appréciés. La vente des pommes a été également un succès.

Dès 19h30, des tapas, assiettes froides, et desserts ont été proposés aux participants présents. Le moment convivial était égayé par l'Animation Musicale de SANDRINE.

Le dimanche, la météo désastreuse a eu raison des marcheurs, sauf 2 courageux qui ont, malgré tout, résisté aux orages jusqu'à 13h.

La somme de 3 501,99 € a été remise à la Coordination Gard Nord de l'AFM TELETHON.

Résultat un peu décevant compte tenu de l'implication des partenaires présents sur la manifestation toute la journée. Je remercie néanmoins les personnes présentes, les bénévoles, les donateurs sans qui cette manifestation ne pourrait être organisée. On a besoin de tous pour les malades, les familles. Vaincre avec audace et innovation au bénéfice

de l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap est l'objectif de L'AFM et nous y contribuons à notre échelle.

MERCI A TOUS !

Jacqueline LINDER

Association Saint Victor Solidarité

Organisatrice TELETHON pour Saint-Victor-La-Coste

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Annulée les deux années précédentes en raison de l'épidémie Covid, la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulée en deux temps à la salle Jacqueline Pagnol. Pour l'année 2021, elle a eu lieu le samedi 3 septembre 2022 et pour l'année 2022, le samedi 10 décembre 2022.

Venus se loger, pour le travail, les études, la famille ou tout simplement passer une retraite heureuse à St-Victor, les nouveaux arrivants étaient une soixantaine à avoir répondu à l'invitation du maire et son équipe municipale.

Mme le Maire a manifesté son plaisir de renouer avec cette cérémonie à laquelle la municipalité attache beaucoup d'importance. Cette tradition permet de souhaiter la bienvenue aux personnes nouvellement établies sur la commune, de présenter le village, et elle est l'occasion de faire connaissance autour du verre de l'amitié.

Une pochette de bienvenue a été distribuée par Mme le Maire, avec toutes les brochures et livrets du village, accompagnés de quelques produits du terroir.



FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC, TUNISIE COMITE CANTONAL DE ROQUEMAURE

Roquemaure, le 14 Octobre 2022

C'est au cours de l'année 1970 que quelques pionniers « Anciens Combattants » de ST LAURENT DES ARBRES – TAVEL – MONTFAUCON – ROQUEMAURE ont souhaité se regrouper pour créer un Comité à vocation cantonale. Le « bouche à oreille » ayant bien fonctionné, les Anciens Combattants des autres communes du Canton ont rejoint ce premier groupe. Pour exister officiellement, vis-à-vis de la Préfecture, et pour adhérer à la FNACA, une Assemblée Générale Extraordinaire a été organisée à ST LAURENT DES ARBRES, siège du Bureau constitué, en présence de tous les Maires des communes du canton qui ont répondu « Présent » dont Monsieur MATHIEU. Au cours de cette Assemblée, les Maires, unanimement, ont proposé de verser, annuellement, une aide financière de 100 Francs (de l'époque).

La commune de ST-VICTOR-LA-COSTE a compté une vingtaine d'adhérents qui aujourd'hui sont encore 14 dont 5 veuves. Quelques adhérents ne se sont pas contentés de

rester simples adhérents, ils se sont investis au sein du bureau. Nous pouvons citer Messieurs BLANC et CASTENDET Fernand. Monsieur CARMINATI Eugène qui a été représentant de la commune durant quelques années.

Aujourd'hui le représentant de la commune et membre du bureau est Monsieur MAZZOLENI Roger. Ce dernier est en outre « PORTE DRAPEAU » de la FNACA et ce depuis plus de vingt ans. C'est un membre influent de notre comité.

Nous tenons à remercier Madame le Maire et son conseil municipal pour leur soutien, sans faille, et le bon accueil qui nous est réservé lors de nos demandes de prêt de la salle des fêtes pour l'une ou l'autre de nos activités ludiques.

Georges RICOL - Président

25, rue du 8 mai 1945 - 30150 ROQUEMAURE

Tél : 06 85 62 71 62

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Devant le Monument aux Morts, le dimanche 8 mai 2022, St-Victor a célébré le 77^{ème} Anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale de 1939-1945. Un hommage a été rendu à celles et ceux, militaires et civils, qui ont donné leur vie pour la France. La gerbe a été portée par les Cadets de la Défense et déposée par Madame Le Maire devant le monument aux Morts.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



C'est autour du Monument aux Morts et sous le soleil que s'est déroulé le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Cette cérémonie a rassemblé les villageois, les élus, le porte drapeau des anciens combattants, le piquet d'honneur du 1^{er} Régiment Étranger de Génie de Laudun et les élèves de l'école Raoul Laurent accompagnés par leurs instituteurs. Après les lectures officielles, le dépôt de gerbe, les enfants ont rendu un bel hommage aux soldats morts pour la France en entonnant la Marseillaise.

Mme le Maire a invité la population à partager le verre de l'amitié.

TOUS LES CHEMINS MENENT à Saint-Victor-la-Coste

QUELQUES SOUVENIRS DE LA CAVE COOPÉRATIVE DE SAINT-VICTOR-LA-COSTE

La cave coopérative de Saint-Victor-la-Coste a été créée en 1925 par des vignerons de Saint-Victor-la-Coste et Saint-Paul-les-Fonts. Les coopératives agricoles se multipliaient alors dans toute la France, sous l'impulsion d'efforts financiers et administratifs de l'Etat qui consolidait grâce à elles l'organisation des marchés.

Chaque coopérateur achetait des parts sociales en proportion de sa production. La mise en commun de la vinification, du stockage, voire de la vente, réduisait les coûts. Les agriculteurs ont ainsi pu augmenter la surface de leur vignoble et produire davantage. Ces caves sont des sociétés de personnes, dont l'un des principes fondateurs est : « une personne, une voix ». Elles sont dirigées par un conseil d'administration qui élit un bureau et un président. La gestion courante est généralement assurée par des salariés. Le bâtiment de la Cave coopérative de Saint-Victor-la-Coste, caractéristique des constructions de l'époque, a été plusieurs fois agrandi. Ces agrandissements sont la preuve visible de sa vitalité passée.

L'appellation Côtes du Rhône fut créée par le décret du 19 novembre 1937. En 1947, la reconnaissance qualitative de l'appellation Côtes du Rhône Village Laudun sera homologuée par le Tribunal d'Uzès.

Les vignerons du terroir ne cessent de travailler à la qualité de leurs vins. Pourtant, nombreuses sont les crises qu'ils doivent surmonter, à commencer par celle du phylloxera, (un puceron venu des Etats-Unis à la fin du XIX^es, qui attaque les racines, ravageant ainsi le vignoble). Il a fallu replanter avec des plants hybrides américains non sensibles, mais leur goût foxé était très désagréable. Pour revenir aux plants de vigne traditionnels (l'espèce vitis vinifera), les pépiniéristes ont inventé des plants greffés-soudés. Le porte greffe était en espèces américaines (aux racines résistantes au phylloxera) et le greffon était en vitis vinifera. Depuis cette époque, toutes les plantations sont réalisées sur ce principe.

La guerre a également eu des répercussions sur la viticulture, avec le manque de main d'œuvre. A l'époque, les vignerons recrutaient des équipes d'Espagnols pour les vendanges. Puis les vignes ont subi le gel du redoutable hiver 1956.

Mais d'autres évolutions notables modifient l'activité des coopérateurs, comme l'apparition des tracteurs. Les saint-Victorains qui ont connu la Cave en activité se souviennent de leur défilé quand ils venaient décharger leur remorque en période de vendanges. Autre changement, à partir de 1968, la vente au détail au caveau. Le nombre de coopérateurs augmente considérablement : ils sont 224 en 1979. En 1986, l'informatique vient bouleverser la comptabilité avec l'abandon définitif des registres cartonnés.

L'apparition des machines à vendanger engendre également de profonds changements sur le terrain : abandon de la taille en Guyot avec ses grandes souches rondes, pour la taille en cordon de Royat qui est une taille courte à deux bras sur un fil de fer.

Grâce aux progrès œnologiques (macération à chaud, centrifugation) de gros assemblages de très belle qualité sont mis sur le marché à la fin octobre. Les premiers proposés à la vente étaient aussi les meilleurs et ils étaient vendus au prix fort.

Cependant de nouvelles difficultés apparaissent. Dans les années



2005, une surproduction impacte le cours des vins, mettant en péril certaines exploitations. Par ailleurs certains choix dans la gestion de la Cave s'avèrent regrettables, au point que la décision est prise de ne plus vinifier sur le site. Comme les statuts des caves Coopératives le prévoient, une fusion avec la Cave de Laudun-Chusclan est approuvée par le conseil d'administration en 2011. La plupart des coopérateurs feront alors le choix de rejoindre la cave de Laudun.

Dans quelques mois, après une longue démarche pilotée par Luc Pélaquié, Président du syndicat Laudun, l'appellation Laudun devrait accéder au statut de Cru des Côtes-du-Rhône. Ce sera une reconnaissance de qualité pour les coopérateurs, qui viendra récompenser les efforts passés et actuels pour un vin d'exception.

Rencontre avec un ancien Président de la Cave, monsieur Robert Besson :

Né en 1933 à Saint-Victor-la-Coste, monsieur Besson a quitté l'école à quatorze ans, après l'obtention du certificat d'études primaires. Avec son père et son oncle, il travaille dans les vignes de son grand-père, dont il héritera en partie. Il se souvient des gelées de fin février 1956 où après un mois de janvier plutôt chaud, il fit si froid que certains ceps ont dû être arrachés et que les oliviers ont gelé.

Coopérateur et membre du conseil d'administration de la Cave, il en a connu tous les autres coopérateurs et le personnel. Il en devient le Président une vingtaine d'années.

Pendant les vendanges, sa journée de récolte terminée, il venait au bureau pour vérifier les tickets d'apport de la journée. C'était le meilleur moyen pour analyser le déroulement de la récolte, surveiller les degrés d'apport, éviter d'éventuelles tricheries.

Monsieur Besson a participé à la vie du village, s'est notamment investi au sein de l'APE. Il a plaisir à évoquer la vie d'autrefois et son regard pétillant quand il raconte les vendanges avec son mulet, car son mulet n'était pas n'importe qui !

Son père l'avait acheté dans le Vaucluse alors qu'il n'avait que six mois. L'animal s'était donc habitué à eux, et ils l'ont gardé de nombreuses années pour les travaux agricoles. Ce mulet sensible et intelligent arrivait à allumer la lumière dans l'étable en appuyant sur l'interrupteur ! Il ne travaillait qu'avec ses maîtres : s'ils le prêtaient à un autre viticulteur, le mulet faisait des cabrioles, cassait sa longe, résistait. D'ailleurs il était tellement attaché à eux qu'il n'a pas survécu à la séparation quand ils ont voulu le revendre.

Le dernier mulet du village a été celui de monsieur Blanc. Les enfants de l'école adoraient monter dans sa charrette.

PARTICIPATION CITOYENNE

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, tout en informant les forces de l'ordre de tout fait particulier. Des référents volontaires sont au service de la population, en relation privilégiée avec la gendarmerie. N'hésitez pas à les contacter.

1. M. René BRESSY - 10 rue du Salet
2. M. Robert BOSC - 6 rue Frédéric Mistral
3. Mme Suzanne CAÇADOR MATEUS - 17 route du Claux
4. Mme Monique COGAN - 11 rue de la Grande Terre
5. M. Georges DANIEL - 11 rue des Vieux Lavois
6. M. Jean-Luc DECHAMPS - 8 rue du Chemin Neuf
7. M. François MUNOZ - 3 rue de Baracca
8. M. Jean PASSERIEUX - 14 rue de Boulanne
9. M. Robert PIZZARD DESCHAMPS - 1 rue de la Grande Terre
10. M. Henri POCK - 3 rue du Vernet

PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

Arrêté par le maire, le PCS complète les dispositifs de secours des services de l'Etat. Il définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information et la protection des populations.



Ce plan est mis en œuvre lors d'événements climatiques importants, lors de « catastrophes » naturelles et /ou technologiques. Le Plan Communal de Sauvegarde est destiné à coordonner et mettre en place les moyens de secours utilisables par la mairie.

L'année dernière Madame le Maire et son Conseil Municipal ont effectué sa refonte totale. Il

a été actualisé et mis en situation pour gagner en efficacité, améliorer la prévention et la gestion des crises, être opérationnel, prendre les bonnes décisions au bon moment et améliorer la coordination. Pour atteindre ces objectifs, l'équipe municipale a décidé de renouveler des exercices régulièrement pour ne pas être prise au dépourvu.

L'EAU QUI FUIT C'EST LA FACTURE QUI DÉBORDE

Nous avons connu un été caniculaire et la sécheresse s'est encore aggravée. De nombreux cours d'eau ont atteint des niveaux d'étiage jamais vu. Certaines communes de l'Agglomération ont dû mettre en place des restrictions dans la distribution de l'eau potable. La situation devient très tendue pour les cours d'eau et l'usage de l'eau. Les mesures de restriction d'eau mises en place par la Préfecture du Gard ont été prises pour essayer d'éviter la rupture d'alimentation en eau potable des communes et de préserver la survie des milieux aquatiques. Il est certain que ces restrictions deviennent des contraintes très fortes pour chacun d'entre nous, mais si nous voulons préserver cette ressource, chacun doit adopter un comportement « économe » en utilisant l'eau avec parcimonie. Adoptons les bons gestes !



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, SANS ÉCOLE, NI FORMATION, NI EMPLOI ?

La mission Locale peut vous apporter des réponses sur l'Information, l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Garantie jeunes, la Vie pratique et la Santé

• MISSION LOCALE JEUNES

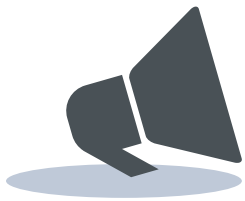
5 rue des Jardins du Souvenir – BP 21040
30201 Bagnols-sur-Cèze Cedex - 04.66.89.09.34
contact@mlj-gardrhodanien.com
<http://www.mlj-gardrhodanien.com> (logo lmj)

• L'ARMÉE DE TERRE SES MÉTIERS ET SES MISSIONS

117 Spécialités dans 16 domaines d'activités, l'armée de terre recrute et forme toute l'année. Vous pouvez participer à une séance d'information en vous inscrivant sur : www.sengager.fr

• CIRFA

32 rue Joseph Vernet - Avignon - 04.90.14.52.93



LA MAIRIE vous informe



ÉTAT CIVIL / ELECTIONS

Si une erreur concerne votre état civil, vous devez personnellement en demander la correction en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R49454

Lors de votre demande, vous devez être en possession :

- de votre NIR (encore appelé n° de sécurité sociale)
- d'une copie de votre acte de naissance

Si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez formuler votre demande par courrier accompagné d'un acte de naissance et d'un justificatif d'identité à INSEE Pays de la Loire – Pôle RFD – 105, rue des Français Libres – BP – 44274 NANTES - Cedex 2

ADRESSE : Les personnes ayant constaté une erreur sur l'adresse ou ayant changé de domicile sur la commune doivent **IMPERATIVEMENT** le signaler au plus tôt en mairie avec un justificatif. Sans cela, il y aura un impact sur l'envoi de la carte électorale, et éventuellement sur les bureaux de vote.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date même du jour de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit. Si les délais ont été dépassés vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser la situation. Le recensement citoyen est obligatoire et indispensable pour participer à la JDC, la journée défense et citoyenneté. Pour faire votre recensement, vous avez deux possibilités : vous rendre dans votre Mairie ou sur le site www.service-public.fr



Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est valable jusqu'à 18 ans.

La certification de la JDC est quant à elle indispensable pour se présenter à n'importe quel examen (permis de conduire, Brevet, Baccalauréat, Cap ...)

Pour tous renseignements supplémentaires rendez-vous sur le site : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

DÉMATÉRIALISATION

Infos sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme-1>.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne. Pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, se connecter sur <https://ideau.atreal.fr> depuis le site de la Commune, en cliquant dans l'onglet « urbanisme et dématérialisation ».

CHIENS DE CATÉGORIE 1 ET 2 DITS « CHIENS DANGEREUX »

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes.

- Les chiens de catégorie 1 (non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture)
 - de type Américain Staffordshire Terrier (appelés Pitbulls)
 - de type Mastiff (appelés Boerbulls)
 - de type Tosa
- Les chiens de catégorie 2 (inscrits dans un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture)
 - de race Américain Staffordshire Terrier
 - de race Rottweiler
 - de race Tosa
 - de type Rotweiler

Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre :

- Évaluation comportementale de l'animal
- Formation du maître
- Permis de détention
- Déclaration en mairie et fournir une attestation d'assurance
- Promenade avec une muselière, et accompagné d'une personne majeure

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

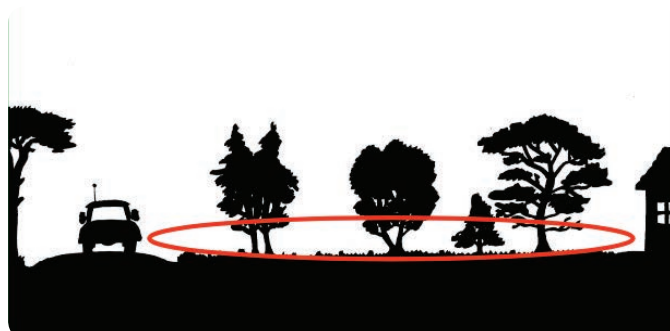


La Préfète du Gard rappelle que le brûlage des déchets verts de parcs et jardins (déchets de tonte, feuillages, branchages issus d'élagage de haies,...) est interdit en tout temps sur l'intégralité du département au titre de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental. L'obligation légale s'applique en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non, dans les 50 mètres autour de toute construction ou installation.

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt et faciliter l'accès au personnel de lutte contre l'incendie.

En pratique, il s'agit d'éliminer les végétaux ligneux afin de réduire la masse combustible, vecteur de feu.

En coupant les broussailles, les arbustes et certains arbres, on limite la propagation de l'incendie.



En éclaircissant la strate arborée et en répartissant les pieds de telle sorte qu'il n'ait pas de continuité du feuillage, on limite la propagation de l'incendie par les cimes des arbres ;

En élaguant les arbres et arbrisseaux conservés sur 2 mètres (s'ils mesurent plus de 6 mètres de haut) ou 1/3 de leur hauteur (s'ils mesurent moins de 6 mètres de haut), on évite la propagation de l'incendie le long des troncs vers les houppiers des arbres.

En évitant de jeter ses cendres de cheminée mal éteintes.

Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.

DÉCLARATION DE PRÉLÈVEMENT, FORAGES, PUIITS

La déclaration des ouvrages de prélèvements d'eau est obligatoire en mairie lorsque le volume prélevé est de 0 à 1 000 m³ par an. Cela concerne les prélèvements dits « domestiques » au titre de l'article L.2224-9 du code général des collectivités territoriales.

Cette obligation concerne les nouveaux et anciens ouvrages et tous types d'ouvrages : Puits-Forages-Pompes-Dérivation.

Cette déclaration est importante pour mieux gérer la ressource en eau. A l'échelle du bassin versant de la Cèze et des petits affluents du Rhône les prélèvements d'eau ne sont pas assez connus.

En déclarant votre ouvrage vous serez conforme à la réglementation.

AGGLO MOBILE

L'Agglo Mobile est un service public à destination des administrés. Deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques (CAF, MSA, CPAM, Pôle Emploi, aide à la rédaction de courriers, formulaires administratifs ...)

Vous trouverez ce véhicule installé sur la place de la Mairie une fois par mois le jeudi de 9h30 à 12h.

Le planning est consultable sur le site :

www.saintvictorlacoste.fr

REJOIGNEZ SAINT VICTOR LA COSTE SUR PANNEAUPOCKET

Pour recevoir les dernières informations de la commune, téléchargez l'application panneaupocket sur votre smartphone ou consultez depuis votre ordinateur www.app.panneaupocket.



LE SITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN



www.gardrhodanien.fr

Le site en accès direct : inscrire les enfants à la crèche, au centre aéré, les transports, adhérer à la mutuelle etc....

LE SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN



www.provenceoccitane.com

Nous vous informons que le nouveau site internet touristique du Gard Rhodanien a été réactualisé, vous y trouverez

toutes les informations sur les diverses activités, ainsi que les rubriques découvrir, s'activer, déguster, séjourner, sortir...

PAROLE A L'OPPOSITION

Depuis la crise du covid, de la guerre en Ukraine, nos économies sont mis difficulté et à l'échelle d'un village comme Saint-Victor la Coste, si agréable à vivre, il faut réduire les coûts de fonctionnements. Ce que l'équipe de Madame Herbé réussi en prenant des décisions fortes comme éteindre les lumières du village la nuit, prévoir des panneaux électrique sur les bâtiments communaux de la zone artisanale, moderniser l'éclairage public en passant aux ampoules LED... En tant qu'élus responsables, nous avons soutenu Madame le Maire dans ces choix de réductions des coûts. Nous considérerons de façon positive ces opportunités pour tendre avec confiance et optimisme vers des pratiques plus respectueuses de la gestion au fil de l'eau.

A cela, il y aussi des investissements comme la modernisation et agrandissement des espaces du groupe scolaire, l'ouverture de la nouvelle bibliothèque. Le bémol, et cela depuis le début de son mandat, c'est de nous mettre devant les faits accomplis sans dialogue au préalable.

Il y a encore beaucoup à faire tel que faciliter la mobilité douce (marche, vélo...), repenser un plan de circulation dans sa globalité et non se contenter de voter un pouvoir de police à Madame Le Maire pour le stationnement, revaloriser les commerces de proximité. Les véritables acteurs du lien social doivent être au centre des préoccupations lorsqu'on sait que notre docteur va partir en retraite et qu'à ce jour, il n'y a personne pour le remplacer, que notre pharmacie souhaite s'installer en zone artisanale.

Notre groupe veille et reste attentif pour que Saint-Victor garde un vrai lien de vie ensemble dans la commune et ne deviennent pas qu'un dortoir pour travailleurs.

Vos conseillers d'opposition :
Christel POSTEL, Jean ALBE, Hervé PETITOT, Guillaume JOUVE





VIE pratique

ASSISTANTE SOCIALE

Pour bénéficier d'un entretien, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous au Centre-Medico Social de Roquemaure, tél : 04.66.82.64.30

LA MAIRIE EST OUVERTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h
Mail : mairie-st-victor@wanadoo.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Uniquement sur rendez-vous le
mercredi de 9h à 12h
samedi de 9h à 11h

SITE INTERNET DE LA COMMUNE saintvictorlacoste.com

A consulter régulièrement pour être informé sur toutes les manifestations, changement de jours de collecte des ordures ménagères, menus cantine, ...

LA CANTINE ET LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Les réservations se font en ligne sur le portail famille (obligation de faire créer un compte à la mairie).

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Située en face du tabac-presse,
elle est gratuite et ouverte à tous.
Le lundi de 9h à 11h
Le mercredi de 16h à 17h30
Le vendredi de 16h à 17h30
Juillet et Août, uniquement le lundi de 9h à 11h
Fermée pour les vacances de Noël

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'agence postale communale est ouverte :
Lundi au vendredi matin de 9h à 11h45
Samedi matin de 9h à 10h45
Afin d'assurer une bonne distribution du courrier, afficher sur vos entrées, vos nom et n° de rue.

CORRESPONDANTE DU MIDI LIBRE

Pierre DARDAILLON
Tél. : 04 66 50 08 67
Blog : saintvictorlacoste.midilibre.com

CONCILIATEUR

M. PANIER
La fonction première du conciliateur de justice est de faire en sorte que certains litiges ou conflits puissent trouver une solution avant d'arriver devant un tribunal (problème de voisinage, conflit avec un opérateur

de téléphonie, d'énergie ou de voyage, litige entre un propriétaire et son locataire, problème avec un commerçant....).

DECHETTERIE DE SARCIN

Du Lundi au Samedi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50.
Vous pouvez vous rendre à toutes les déchetteries de l'agglomération. Info déchetterie 04.66.90.58.00

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Mardi matin : ordures ménagères
Mercredi matin : tri sélectif (sac jaune).

ASSISTANTES MATERNELLES

CARRENO Ludivine 04 66 89 52 48 / 06 16 27 55 23
CONTU Yannick 06 75 05 58 37
DIEU Sabine 04 66 50 21 50 / 06 68 18 53 08
FAKHRI Nadia 04 34 47 93 77
GIRALDI Laurence 04 66 33 07 24 / 06 21 78 53 76
PENA Anne-Laure 04 34 47 90 91 / 06 32 73 36 53
PERLADE Pauline 06 17 06 82 59
POURCHIER Coralie 06 95 80 61 61
ROUX Rosy 04 66 50 45 65
TEYSSOT Corinne 04 66 50 04 24



CEDRALIS

Système de communication de confiance pour informer et diffuser les alertes préfectorales, communales etc..
Pour recevoir les communiqués urgents, vous devez donner votre numéro de téléphone à la mairie.

MÉTÉO ÉLECTRIQUE

Retrouvez toutes les informations sur le site
www.monecowatt.fr



LA MAIRIE à votre service

PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
EXTRAIT ACTE DE NAISSANCE	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie du lieu de naissance • sur le site service-public.fr 		Gratuit	Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central de l'état civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9
EXTRAIT ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage Nom et prénoms + pièce d'identité	Gratuit	
EXTRAIT ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Indiquer date de décès Nom et prénoms + pièce d'identité	Gratuit	
FICHES D'ÉTAT CIVIL INDIVIDUELLES ET FAMILIALES SONT SUPPRIMÉES ET REMPLACÉES PAR		Copie du livret de famille ou carte d'identité		
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	Mairie du domicile	Carte d'identité justificatif de domicile	Gratuit	Imprimé à votre disposition en Mairie ou inscription en ligne sur www.servicepublic.fr
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ 1^{ère} DEMANDE OU RENOUELEMENT OU RECTIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> • Sur internet • Dossier à retirer en mairie 	Dossier à déposer sur internet ou en mairies équipées, Bagnols-sur-Cèze, Laudun, ...	Gratuit	http://predemande-cni.ants.gouv.fr/
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Sur internet • Dossier à retirer en mairies équipées, Bagnols-sur-Cèze, Laudun.. 	Dossier à déposer sur internet ou en mairies équipées, Bagnols-sur-Cèze, Laudun, ...		https://ants.gouv.fr
AUTORISATION SORTIE DU TERRITOIRE POUR MINEURS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	Sur internet sur le site www.service-public.fr ou imprimé disponible en mairie	Obligatoire		
CARTE GRISE	Sur internet	https://ants.gouv.fr		
PERMIS DE CONDUIRE	Sur internet	https://ants.gouv.fr		
CASIER JUDICIAIRE N°3	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cedex 1	Aller sur le site internet : www.cjn.justice.gouv.fr	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse si demande par courrier
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie du domicile	Livret de famille + pièce d'identité du recensé	Gratuit	A la date du 16 ^{ème} anniversaire